

Le seigneur de la paroisse était le duc de Rohan, mais en 1786, le présentateur et le collateur était l'Ordinaire. Elle comptait 800 habitants ; le Curé était seul décimateur avec un revenu de 1.000 livres. « Ce Curé, était-il dit dans le travail de Mgr de la Marche sur les paroisses de son diocèse, a besoin d'un supplément pour être en état de donner 350 livres à un vicaire. Ce supplément se trouvera facilement, en unissant à cette paroisse quatre fermes de Guipavas et six de Plabennec, dont les habitants, très

éloignés de leur paroisse et fort près de celle de Kersaint, ne fréquentent que celle-ci. » Cette note est sans doute la réponse de l'Evêque à cette lettre de M. Le Goff, recteur.

« Kersaint, le 22 Mars 1786.

« Monseigneur, je vous fais de très humbles remerciements, pour l'attention que vous avez eue à ma paroisse. Ma dîme ne vaut peut-être pas 1.050 livres net. Comme je ne lève pas la gerbe et que mes paroissiens me l'apportent moyennant quelque gracieuseté qu'on leur fait, il m'est presque impossible de dire sa valeur au juste. J'ai payé 120 livres pour l'annate. M. Tanné, neveu d'un de mes prédécesseurs, mort il y a environ trente ans, m'a assuré que son oncle ne faisait de toute sa dîme affermée que 500 livres, j'ai moi-même dans le commencement affermé quelques parcelles, mais voyant que j'y perdais, je ne le fais plus.

« Ce qu'il y a de certain c'est qu'une épargne de 350 livres par an ne peut que grever un Recteur de Kersaint et le réduire à la triste nécessité qu'il soit sans curé, pouvant peut être suffire à la besogne, ayant à peine 500 communicants. Pour moi cela est impossible ; d'ailleurs, je dis et je pense : *vae soli*.

« Tout ce que je crains, dans la circonstance présente, est de faire tort à mes successeurs et je crois que la paroisse mérite quelques améliorations.

« J'ai bien de la peine, Monseigneur, quand je pense au projet de fondre Saint-Thonan et Kersaint en une seule paroisse, sans doute parce que je n'entrevois pas vos raisons. Le défunt Saint-Thonan disait qu'il ne faisait pas 300 livres de sa dîme, celui d'à présent l'a proposé à bien des gens pour 400 livres ; il est douteux qu'elle vaille 350 livres net. Le Recteur se chargerait donc à pure perte

de trois à quatre cents âmes et d'incomparablement plus de pauvres qu'il n'y en a à Kersaint.

« Oserais-je vous proposer un moyen qui me paraît plus naturel ? Kersaint n'est borné insupportablement que d'un côté, au Sud Ouest vers Guipavas, qui ne serait pas lésé pour céder quatre métairies qui ne paraissent même pas considérables et sont plus près de Kersaint. A l'Ouest, c'est ici le mal, il n'y a exactement entre un village de Plabennec et mon clocher que trois champs qui ne sont pas grands, puis il y a six grosses fermes de *ma paroisse* dont *toutes les terres* sont en Plabennec, excepté quelques courtils ; il y en a même une de 800 livres de ferme et de mille écus de commissions, où on se contente d'apporter deux gerbes au Recteur. C'est l'usage, tout est dit.

« En unissant à Kersaint les métairies, avec leurs terres contiguës, distantes d'environ un quart de lieu de mon clocher, je crois que le sort du Recteur serait suffisamment convenable.

« Les colons dont je parle, assistent, je puis dire, régulièrement fêtes et dimanche au service à Kersaint. Plusieurs d'entre eux, m'a-t-on assuré, ont été plus exacts à charroyer les pierres pour la construction de l'église de Kersaint, qu'aucun de la paroisse. Les Recteurs et Curés de Kersaint leur ont toujours administré les sacrements comme aux paroissiens. »

* *

Dans l'église paroissiale se desservaient plusieurs chapellenies.

Une dite de Saint-Gilles, de Grille ou de *Saint-Eloy*, dont les charges étaient inconnues en 1789.

La chapellenie de Jean Guezennec, Sr de Mesgrall, six messes basses par mois, avec 48 livres de revenu.

Puis une chapellenie considérable qui prenait le nom de collège ou collégiale, et les cinq chapelains qui le desservaient prenaient le nom de chanoines de Kersaint. Elle fut fondée le 18 Décembre 1506, sous forme de testament, par Missire Yves Dagorn, recteur de Kersaint, « demeurant en la maison presbytérale de la dite paroisse, lequel, gisant au lit et se tenant malade, toutefois ayant son bon sens et entendement, faisant son testament et dernière volonté, a baillé aux nommés cy-après cinquante livres monnaie de rente... à Missire Guillaume Laurans, pretre ; 7 livres à Missire Jean Roumeur, pretre ; autre 7 livres de rente à Missire Jean Graveur, pretre, pareille somme de 7 livres à défalquer des 50 livres de rente ; et le résidu, 29 livres, les baille à Missire Christophe Derien et Christophe Bernicot, ses neveux, afin qu'ils soient capables d'avoir les saints ordres de pretrise, et en jouir leur vie durant, à charge de faire un office tous les jours, excepté le dimanche, à cinq pretres, en l'église paroissiale de Kersent, en une petite chapelle que le dit Dagorn a fait construire, où veut et ordonne son corps estre enseveli en une tombe enlevée y estant, sçavoir l'un des pretres qui chantera la messe de *requiem* et les quatre autres qui chanteront et répondront à la dite messe, alternativement et de rang. Et en attendant que ses dits neveux soient pretres, feront dire la messe par prestre choisi par eux...

« Et quand décès arrivera à l'un des dits chapelains, sera pourvu d'un remplaçant au choix des autres chapelains, et s'ils ne peuvent s'entendre, le choix sera dévolu au fabrique en charge de la paroisse. Il leur donne, de plus, 60 sols, à charge de faire venir un prédicateur de l'Ordre des Quatre Mendiants, à chaque jour de feste de Notre Dame, et en celle de St Etienne, patron de la paroisse. »

Cette fondation, assise sur des biens immeubles, avait,

à la veille de la Révolution, une valeur de 500 livres, mais la collégiale avait disparu ou à peu près ; des cinq chapelains, il n'en restait plus qu'un, et une note de l'Evêché de Léon, en 1786, disait : « On pourrait supprimer la collégiale, sans inconvénient ; elle n'a d'autre utilité que de servir de retraite à quelques prêtres anciens et elle est à patronage laïque ».

En réponse à l'enquête sur la mendicité, M. Le Goff écrivait, en 1774 :

« 1^o Il y a dix familles à la mendicité et environ quarante familles aisées.

« 2^o Il me serait difficile de déterminer la source de la mendicité. Les pauvres en état de travailler peuvent être occupés chez les riches presque toute l'année, et le sont pour la plupart. Un salaire trop modique, ou du moins insuffisant pour entretenir cinq à six enfants, en est peut-être une espèce de source.

« 3^o Je ne vois guère mendier, de ma paroisse, que des vieillards ou infirmes, au nombre de 6 à 8. Les autres sont des enfants hors d'état de travailler.

« 4^o Je ne vois nul moyen de supprimer la mendicité, s'il n'y a pas de fonds pour leur procurer toutes les denrées nécessaires et principalement du bois de chauffage, quoique le bois ne soit pas absolument rare, mais il est trop cher. La filasse pourrait être d'un grand soutien, si on fournissait du lin, surtout aux mères de famille.

« 5^o Les pauvres n'ont d'autres ressources que d'aller de porte en porte demander ce qui leur manque, comme bois, farine, pain, etc. La quête qui se fait tous les troisièmes dimanches de chaque mois est trop modique pour suffire aux besoins pressants des pauvres malades.

« 6° Il n'y a nul établissement pour les pauvres, et je ne vois nul moyen d'en établir dans la paroisse, que celui que j'ai indiqué n° 4. »

RECTEURS DE KERSAINT-PLABENNEC,
AVANT LA RÉVOLUTION

1506.	Yves Dagorn.
1586.	J. Graveur.
1600.	Alain Jézéquel, maître ès arts.
1616.	Lucas Foll.
1617-1631.	Alain Jézéquel.
1647.	Golvin L'Hostis.
1654.	Jean Prigent.
1677.	Jean Roumeur, décédé.
1677-1708.	Jean Prigent.
1718-1736.	Antoine Cloarec.
1736-1756.	François Gouez, décédé.
1756-1760.	Jean Pédel, se démet.
1760-1771.	Jean Breton, décédé le 6 Juin.
1771-1771.	Jean Breton, se démet le 8 Juillet.
1771-1773.	Jean-Louis de L'Abbaye, décédé.
1773-1790.	Mathieu Le Goff.

Au moment de la Révolution, M. Le Goff et son vicaire, M. Keruzoré, refusèrent le serment.

RECTEURS APRÈS LA RÉVOLUTION

1804-1827.	Jean-Marie Corre, du Folgoat.
1827-1836.	François Boudierff, de Saint-Pol.
1836-1842.	Xavier Le Guen, de Plouguin.
1842-1860.	Alain Le Saout, de Plouider.
1860-1878.	Jean-Marie Kerjean, de Plabennec.

1878-1882.	Elie Abjean, de Ploudaniel.
1882-1889.	Pierre Le Baill, de Landerneau.
1889-1892.	Tanguy Le Ven, de Porspoder.
1892-1900.	Yves Rolland, de Locmaria-Plouzané.
1900-1910.	Jean-Marie Derrien, de Saint-Pol.
1910.	Corentin Calvez, de Pont-l'Abbé.

VICAIRES

1804.	J. Keruzoré.
1804-1809.	Yves Person.
1848.	Jean Le Bihan.
1862.	F. Thomas.
1864.	Félix Brignou.
1864.	Jean-Marie Gélébart.
1868.	Alain Drézen.
1869.	Hervé Bodénan.
1872.	Yves Kerandel.
1887.	Eugène Cloastre.
1890.	Jacques Guillou.
1891.	J.-M. Coquil.
1896.	Yves-G. Guézennec.
1912.	Sébastien Kerviel.

ÉGLISE

A la fin du ^{viii}e siècle, l'église fut restaurée, mais la tour en partie reconstruite fut abattue par la foudre, le 17 Décembre 1809. Voici comment le Recteur rendait compte de cet événement au Secrétaire de l'Evêché :

« 22 Décembre 1809.

« Dimanche 17 de ce mois, le tonnerre attaqua, entre les 3 à 4 heures, après que tout le peuple avait sorti de l'église, la tour, qui a été très endommagée, et l'explosion

a ruiné en parti le toit de l'église ; cependant, la charpente en a été quitte pour certains gros bois cassés, brisés et jetés dans l'église ; il n'y eut qu'une seule détonation, semblable à un coup de canon et, dans le même instant, l'explosion se fit. Il paraît que la foudre n'a attaqué absolument que la tour ; le tonnerre a commencé par enlever une pierre d'auprès du fondement de la tour, a passé plus haut, a fait sortir un peu une grosse pierre à 8 pieds de distance, de même une autre pierre au-dessus de la porte, il a trouvé un vide dans la tour qui servait aux poids de l'horloge, a monté en serpentant dans l'intérieur, laissant quelques anguilles, et arrivé à la chambre de l'horloge il l'a endommagée ; de là, il jette une grande partie du garde-corps de la première plate-forme sur l'église, passe la cloche sans l'endommager, prend la seconde plate-forme, en enlève une partie avec une tourrelle et fait un grand dégât dans la flèche, passe jusqu'au bout, d'où il fait sortir deux rangées de pierres de dessous la masse de la croix, et laisse la masse tomber en la place de ces pierres. Le dedans de l'église n'a pas été absolument endommagé. Il paraît que le tonnerre a suivi les escaliers de la tour ; pour descendre dans l'église, il a brisé la porte des escaliers ; en passant la voûte, il a défait la porte.

« Il a aussi criblé l'œil-de-bœuf qui se trouve au-dessus du grand autel, et un carreau de la vitre au-dessus de la chapelle de la Trinité ; il a jeté le couronnement de la niche par terre.

« Il y avait dans l'église, en ce malheureux moment, trois femmes, dont deux ont été quittes pour la peur et quelque étourdissement ; la troisième était alitée ces jours derniers, mais je la crois hors de danger. »

* *

Outre l'église paroissiale, il y a en Kersaint une chapelle dite de *Notre-Dame de Grâce* ou de *Lanvélard*, construite sur l'emplacement d'une ancienne chapelle connue sous le nom de *Kersent-Coz*. C'est le 11 Mars 1837, que Mgr de Poulpiquet donna l'autorisation pour cette reconstruction.

Une autre chapelle, sur une éminence, était dédiée à *saint Michel* ; on y enterrait en 1750. Une croix a été élevée sur son emplacement.

Deux croix, voisines de l'église, portaient les dates de 1510-1579 (Kerdanet).

M. du Chatellier parle d'une chapelle, dite de *Saint-Elven*, dans cette paroisse ; nous n'en avons pas trouvé mention ailleurs (*Monuments, inventaire*).

En 1857, le Recteur de Kersaint écrit qu'il était encore en usage, pour les porteurs de reliques aux processions, de porter des bonnets blancs.

* *

Grâce au zèle du recteur, M. Le Corre (1804-1827), nous trouvons à Kersaint un spécimen des écoles presbytérales, qui étaient la source la plus assurée du recrutement sacerdotal. Le Recteur écrit à Monseigneur, le 1^{er} Avril 1808 :

« J'ai trois écoliers au latin, savoir : Alain-Marie Breton, de Brest, 13 ans, il a de grandes dispositions ; Ténénan Toullec, de Kersaint, né le 3 Juin 1790, et François Mouden, de Kersaint, 16 ans ; ces deux derniers sont au latin depuis le 10 Juin 1807 ; le premier depuis dix-huit mois. Tous les trois annoncent de bonnes dispositions, le désir de parvenir à l'état ecclésiastique, et sont des enfants très vertueux. Je ne compte les envoyer au collège que lorsque je ne pourrai leur être utile ; je crois qu'ils me feront hon-

neur un jour. Après Pâques, je compte encore mettre d'autres au latin. J'en ai quatre qui savent la grammaire française et les quatre règles. J'en ai beaucoup d'autres moins avancés. Ces enfants me donnent bien de l'occupation, vu qu'ils ont deux écoles par jour. Entre les services, confessions, catéchismes à l'église, les malades et les instructions et sermons que je donne chez mes aimables voisins (Saint-Thonan), je ne trouve jamais une heure à perdre. »

FAMILLES NOBLES DE KERSAINT-PLABENNEC

Cabon, S^r de Keralias : *d'argent à trois têtes de chapon arrachées de gueules ; alias : de gueules au coq d'argent.*

Du Han, S^r de Keralias : *d'argent à la bande fuselée de sable soutenant un lion morné de gueules.*

Honoré, S^r de Keralias : *Losangé d'argent et de sable, qui est Leslem, à la cotice de gueules brochante ; au franc canton de pourpre chargé d'un dextrochère d'argent soutenant un épervier de même.*

MONUMENTS ANCIENS

Moulin, à Goarem-ar-Moulin, à l'Est de Keranquéven.

Tumulus, à 1 kilomètre du bourg, sur la route allant au Drennec.

Tuiles, près de la chapelle de Saint-Elven (?) à 1 kilomètre du bourg (du Chatellier).

